



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Administration Finances et Commande Publique

1 - Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS

Adresse : Hôtel de Ville - BP N° 264 - 84208 CARPENTRAS CEDEX

Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.

2 - Objet du marché : FOURNITURE ET POSE DE MATERIELS SPORTIFS

Nombre de lots : trois (3) - possibilité de répondre à un ou plusieurs lots

Lot 1 : Sports collectifs et individuels

Lot 2 : Sports aquatiques

Lot 3 : Matériel pédagogique

3 - Mode de passation choisi : procédure adaptée en application des articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 sous forme d'un accord-cadre à bons de commande avec fixation de maximum.

4 - Montants maximum annuels des commandes possibles (H.T.) :

Lot 1 : 90 000 €

Lot 2 : 10 000 €

Lot 3 : 8 000 €

5 - Durée du marché : un an à compter du 6 février 2019, renouvelable tacitement une fois pour la même période, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties contractantes, par lettre recommandée avec un préavis de deux mois.

Si pour des raisons administratives propres à la Commune, le marché ne peut être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 6 février 2019, le délai de la première période commencera à courir à partir de la date de notification.

6 - Date limite de remise des offres : Lundi 7 janvier 2019- 12h00

7 - Modalités d'obtention des dossiers de candidature : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

8 - Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : <http://www.e-marchespublics.com>

Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.

9 - Les renseignements d'ordre administratif et/ou techniques peuvent être obtenus de :

Renseignements administratifs : Service Administration Finances et Commande Publique – Mme BRIFFA - Tél : 04.90.60.84.46 - Fax : 04.90.60.84.84.

Renseignements techniques :

Lot n°1 : Service des Sports – Mme SAITTA - Tel : 04.90.60.84.00

Lots n°2 et 3 : Service des Sports – M FERRE - Tel : 04.90.60.84.00

10 - Conditions de participation :

Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles 44, 48, 50 et 51 du Décret du 25 mars 2016 susvisé, les indications prévues ci-après :

- Lettre de candidature mentionnant l'identité du candidat, sa forme juridique et les pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ainsi que, le cas échéant, les habilitations nécessaires données au mandataire du groupement pour représenter ses membres lors de la passation du marché. Le candidat pourra à cet effet, utiliser l'imprimé DC1 dûment complété et signé.

Imprimé disponible sur le site

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Déclaration du candidat. Le candidat pourra à cet effet, utiliser l'imprimé DC2 dûment complété et signé. Imprimé disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- Renseignements ou documents permettant d'évaluer l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière, les capacités techniques et professionnelles du candidat et documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager :
 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
 - Présentation d'une liste des principaux services exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
 - Preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212611 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Production d'un extrait K, ou extrait K bis, ou un extrait D1
- Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés
- Production des pièces prévues aux articles R. 1263-12, D.8222-5 ou D.8222-7 (établissement à l'étranger) ou D.8254-2 à D.8254-5 du code du travail

Conformément à l'article 49 du Décret du 25 mars 2016 susvisé, le candidat pourra présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé.

11 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1 - Valeur technique de l'offre c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée, coefficient 3 – note sur 20 : jugée aux vues d'un mémoire justificatif présentant :

- la qualité du matériel analysée sur la base de fiches techniques et les moyens techniques mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (note sur 7,5)
- les moyens humains mis en œuvre pour réaliser les prestations du présent marché (note sur 7,5)
- la manière de procéder (noté sur 5)

2 – Prix et remise proposés par le candidat (coefficient 2) noté sur 20

3 – Délais de livraison, analysé sur la base des propositions faites par le candidat (coefficient 1) noté sur 20

12 - Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée soit par la solution nationale Chorus Pro soit par courriel à l'adresse factures.mairie@carpentras.fr). Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.

13 - Délai de validité des offres : 120 jours (cent vingt jours)

14 - Date d'envoi du présent avis à la publication : vendredi 7 décembre 2018

Le Maire,

Serge Andrieu